

Nombre de conseillers :

En exercice 18

Présents 17

Votants 17

**N° D006\_2026 Convention avec la CCPEVA  
pour l'hydrocurage préventif**

L'an deux mille vingt-six, le quinze janvier,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Madame Marie-Françoise PAUTHIER.

Date de la convocation du conseil municipal : le 08 janvier 2026

A été nommé secrétaire de séance : Benoît COLIN

**Présents (17) :** Mmes et Ms. GILLET Bruno, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, GRIVEL Mélanie, MARTIGNIERE Franck, PAUTHIER Marie-Françoise, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, TRINCAT Christophe, VIOLLAZ Emilie, WAGNER Jean-Pierre, WIART Florine.

**Absent (1) :** VEZIN Pascale

**Excusés (0) :**

**Votants (17)**

Cette convention a pour objectif de mettre à disposition des véhicules d'hydrocurage, achetés, entretenus et réparés par la CCPEVA, ainsi que 2 agents habilités, pour l'entretien préventif d'ouvrage de gestion d'eau pluviale.

Conditions de la convention :

- 3 ans maximum ;
- Mise à disposition de véhicules avec agents habilités pour 1 heure d'intervention : 140 € ;
- Temps de curage supplémentaire : 110 €TTC/h ;

Un planning d'intervention devra être transmis à la CCPEVA à chaque début d'année.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention pour l'hydrocurage préventif avec la CCPEVA

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

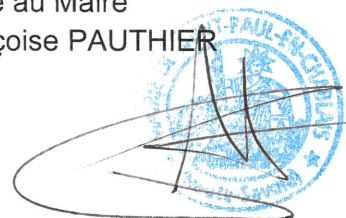
Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Marie-Françoise PAUTHIER



Envoyé en préfecture le 22/01/2026

Reçu en préfecture le 22/01/2026

Publié le



ID : 074-217402494-20260115-D006\_2026-DE